

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle

LOISIRS LA PROVIDENCE À ST-HYACINTHE
28 février 2018, 19 h

Présence :

- Bruno Plante
- Réjeanne Dion
- Michelle Des Côteaux
- Philippe Simard
- Jocelyn Bérard
- Réjean Soly
- Marie-Eve Flibotte
- Denis Bleerey
- Jacques Berger
- Bruno Beauregard
- Myriam Nichols
- Steve Coteau
- Denis Dion
- Patrice Godbout
- Bernard Barré
- André Letendre
- Denis Grené

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée est ouverte à 19h 05. Amélie Faille, coordonnatrice des Loisirs La Providence, demande le silence afin de débiter l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue et passe la parole à Philippe Simard, président du conseil d'administration. Il y a quorum afin de tenir la réunion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Philippe Simard (19 h 06)

Philippe Simard, président du conseil administration, procède à la lecture de l'ordre du jour à 19h06. Bruno Beauregard demande qu'on ajoute le bulletin municipal dans varia. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par Jocelyn Bérard, appuyée par Réjean Soly et secondée par Bruno Beauregard. L'ordre du jour est adopté par Réjean Soly et Réjeanne Dion.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Elle a été diffusée dans les médias traditionnels, sur Facebook, dans les journaux, dans le bulletin municipal des loisirs et le babillard de COGECO.

Article 16 : Avis de convocation

- a) L'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle devra se faire par annonce dans les journaux locaux ou à la radio au moins dix (10) jours avant la date de ladite assemblée générale annuelle.
- b) L'avis de convocation de toute assemblée spéciale générale devra se faire par annonce dans les médias locaux ou tout autre moyen de publicité utilisé par la corporation au moins cinq (5) jours avant la date de ladite assemblée en y indiquant les objets pour lesquels elle est convoquée.

4. Vérification du droit de présence et du quorum

Le quorum est constaté

Article 17 : Quorum

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la corporation constituent le quorum de toute réunion annuelle ou spéciale.

5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 21 février 2017 à 19 h au centre communautaire des loisirs La Providence, soit au 2575, rue St-Paul St-Hyacinthe.

Philippe Simard demande à toute le monde si la lecture a été faite fait du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle. De plus, il demande s'il est nécessaire dans faire la lecture. Monsieur Simard propose quelques minutes aux gens afin qu'ils en fassent une lecture rapide. Le contenu est proposé par Réjean Soly.

Réjeanne Dion propose

Adopté par Réjean Soly

6. Mot du président (Monsieur Philippe Simard) :

Philippe fait un mot dans lequel il mentionne que cela fait 4 ans qu'il est sur le conseil administration et 3 ans qu'il est président. Il fait aussi mention qu'il a aimé son expérience en tant que président au conseil d'administration, qu'il est fier du conseil d'administration et du mouvement qu'il apporte. Il mentionne aussi que le mot du conseiller municipal se fera un peu plus tard lors de son arrivée étant donné qu'il a un peu de retard.

7. Mot du conseiller municipal Bernard Barré :

Le conseiller commence en s'excusant de son retard et qu'il ne pourra pas rester longtemps étant donné qu'il doit aller à une autre réunion. Il remercie aussi Philippe Simard de son implication ainsi que les bénévoles. Il mentionne qu'il est bon pour nous de trouver des bénévoles, car cela est sécurisant.

Ensuite, le conseiller fait objet de ce qui est bon pour les Loisirs La Providence. En soit, une nouvelle piste cyclable sera instaurée dans la ville et celle-ci se rendra jusqu'au Centre culturel Humania Assurance et l'ancien club de golf. Il est important pour le lui d'assurer la sécurité des cyclistes, donc il y aura donc une piste cyclable surélevée sur la Saint-Pierre.

Bruno Beauregard amène un commentaire vis-à-vis la sécurité. Il est de plus en plus important de miser sur la sécurité des enfants, car cette année, plusieurs jeunes marchaient dans les rues durant l'hiver. Le conseiller précise qu'il y a des trottoirs condamnés et qu'il faut appeler les responsables afin qu'ils soient déneigés. On attend que les trottoirs condamnés est atteint leur durée de vie. Personnellement, le conseiller essaie d'en garder le maximum, mais cela est difficile étant donné que la ville va à l'encontre des nouvelles valeurs de santé. Elle considère que les gens prennent leur auto pour se déplacer. En quelque sorte, afin que cette mentalité disparaisse, un devoir de citoyen s'impose. En effet, l'hiver prochain, ce problème devrait être mieux, car partout en ville, les gens vont réagir et les choses vont bouger.

Il continue en exprimant qu'il fait une belle équipe avec Philippe Simard et que les Loisirs La Providence a une belle équipe. L'espace du centre communautaire est très beau. Il y a une bonne superficie et cela est un plus pour nous, surtout avec les équipements dont le terrain comprend. Tout cela pour mentionner que plusieurs investissements ont été faits aux Loisirs La Providence dans les dernières années et que présentement, nous pourrions axer sur des projets différents ayant une moins grande envergure. Le conseiller est conscient que les Loisirs La Providence souhaiteraient avoir un deuxième étage, celui-ci en a attendu parler. De ce fait, il mentionne qu'il est important de se prendre d'avance pour bâtir un projet d'une telle envergure si nous désirons que le projet fonctionne. Un projet d'une telle ampleur demande beaucoup de temps, il faut avoir ce temps, car cela exige de respecter une échelle. Le projet doit être réfléchi et ne peut être réalisé en même temps que le projet des 50 ans et plus de O T J Notre-Dame. En somme, tout cela pour préciser que

la priorité pour le moment est le centre communautaire pour 50 ans et plus de O T J Notre-Dame. Bref, le conseiller est enthousiasme des accomplissements réalisés aux Loisirs La Providence. Toutefois, pour le moment, il est impossible de mettre d'autres millions aux Loisirs La Providence.

Le conseiller termine son discours, en nommant quelques forces des Loisirs La Providence et souligne la belle complicité entre les membres du conseil d'administration ainsi que le beau travail d'Amélie Faille. Il remercie tout le monde d'être là ce soir, de leur implication et il s'excuse de devoir quitter à l'instant même.

8. Bilan des activités et événements :

Avant de commencer la présentation des activités 2017, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

***Mission :** Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.*

Par la suite, Amélie présente les membres du conseil d'administration de 2017 puis elle présente l'équipe des loisirs. Elle poursuit en présentant les grands changements faits au centre communautaire des loisirs tel que l'embauche de deux coordonnatrices pour le camp jour 2018, l'association avec Kadanse où il y a environ 200 participants et la création d'un camp jour spécialisé. Elle mentionne que la patinoire n'a pas connu un gros hiver, mais cela n'est malheureusement pas de notre ressort, mais de la température. Les sports d'été ont grandement diminué à cause du soccer. La zumba connaît aussi une diminution, car plusieurs cours ont été ouverts dans la ville, mais de nouveau cours seront mis en place avec l'école de danse. Les cours d'anglais ont également connu une diminution et l'année prochaine, une nouvelle formule plus axée sur les voyages sera appliquée. Les activités pour aînés se maintiennent. Ernest précise que la saison est rallongée depuis la troisième semaine de la saison d'hiver, car la demande est là. Les événements de pétante en 2017 n'ont pas été très populaire dû à la température, mais tout, cela a bien été.

Aucune question sur les changements n'a été faite.

9. Bilan financier 2017 et adoption :

Le bilan financier a été proposé par Bruno Plante.

Adopté par Bruno Beaugard à 20 h 02

10. Présentation des prévisions budgétaires 2017 :

Jocelyn Bérard fait la lecture des prévisions budgétaires 2017 et il précise qu'il y a 4000\$ de plus entre les revenus et les dépenses de 2017 et 2016.

Il dirige les gens à la page huit, ce sont les dépenses de tout ce qui sort en argent des Loisirs La Providence entre 2017 et 2016. Une augmentation dans les revenus est précisée, mais cela engendre des dépenses. Il mentionne que le but des loisirs est d'arriver à zéro à la fin de l'année.

Il dirige les gens à la page six, soit le bilan. Il explique que cela est comme une photo des loisirs 2017.

Après que la lecture soit terminée, Jocelyn demande s'il y a des questions. Il mentionne aussi qu'il est possible de remettre en détail les finances si cela est désiré.

Questions :

Question de Jacques Berger : À la page quatre, il y a une hausse de subvention du gouvernement de 10 000\$ c'est fédéral provincial ou autres ? Réponse : C'est emploi été Canada, c'est ce qu'on reçoit pour les animateurs de camp jour.

Question de Bruno Beauregard : Qu'est qui explique la hausse des frais de déplacement ? Réponse : La réorganisation des postes budgétaires, il y a plus de postes budgétaires et des changements expliquant la hausse.

Aussi, pour faciliter la lecture, on a regroupé des catégories, car cela s'explique mieux pour certains qui ont plus de difficulté avec les chiffres. Il devient plus facile pour eux d'en faire la lecture.

Question de Jacques Berger: Les prévisions budgétaires se font dans le même exercice? Réponse : oui, car cela est plus simple à comprendre. Chaque année, on se fie à ce qui se passe dans les écoles, est-ce que son reste stable surtout dans les classes maternelles. Cela est important, car c'est notre future clientèle. Il ne faut pas oublier que d'aller chercher une nouvelle clientèle demande une nouvelle structure.

Question de Jacques Berger : Pourquoi les activités de Ernest et Louise sont regroupées: Réponse : Ceci est pour illustrer que les activités du couple sont importantes.

Jocelyn Bérard mentionne à nouveau que le but d'un OSBL n'est pas de faire de l'argent, mais qu'on est là pour améliorer les conditions de vie . Il ajoute aussi que cela est des prévisions budgétaires et on ne sait jamais ce qui peut finalement arriver.

Question de Patrice Godbout : À nos actifs, on doit remettre 100 000 \$ à la ville?

Réponse : Tant que les travaux ne sont pas exécutés et complètement satisfaisant de notre part, le 1000 000\$ reste aux Loisirs La Providence.

Proposé par : Jacques Berger

Secondé par Patrice Godbout

11. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :

Amélie Faille fait un résumé de ce que représente un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication. Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible. Il est aussi possible de faire partie d'un comité sans être dans le conseil administration.

Aucune question

12. Liste des membres sortants:

Les membres sortants :

- Philippe Simard
- Jocelyn Bérard
- Michèle Des Côteaux
- Réjeanne Dion
- Marie-Eve Flibotte
- Vicky Camacho
- Denis Cheeney
- Bruno Beaugard

Les membres toujours en poste : Frédéric Loïselle
 Bruno Plante
 Patrice Godbout
 Ernest Lachapelle

13. Élections :

a. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Philippe Simard propose Steve Coteau comme président d'élection et Amélie Faille comme secrétaire d'élection.

Ils acceptent tous les deux.

b. Nomination de deux scrutateurs

Philippe Simard propose Amélie Faille et Stéphanie Belcourt comme scrutatrices

Elles acceptent toutes les deux.

Adopté.

c. Les membres nommés :

8 postes sont ouverts, nous pouvons proposer quelqu'un ou se proposer

Bruno Plante propose l'ouverture des candidatures

Ce propose, Marie-Eve Flibotte

Ce propose, Michelle Des Côteaux

Ce propose Myriam Nichol

Philippe Simard propose Jocelyn Bernard, il accepte

Réjean Soly propose André Letendre, il accepte

Michelle Des Côteaux propose Réjeanne Dion, elle accepte

Philippe Simard propose Bruno Beauregard, il accepte

Denis Cheeney propose Philippe Simard, il accepte

Denis Dion Propose Denis Cheeney, il refuse

Réjeanne Dion propose la fermeture

Réjean Soly propose la fermeture

La fermeture est adoptée par tout le monde.

14. Question du public :

Aucune question.

Félicitation aux nouveaux membres du conseil d'administration et un grand merci aux personnes qui quitte le conseil.

15. Varia :

- Question de Bruno Beauregard sur le bulletin municipal : Il semble avoir une diminution dans les inscriptions d'activité en loisirs, on lui explique que c'est un virage qui a été fait et cela va s'arranger

16. Levée de la rencontre :

Proposé par Réjeanne Dion à 20 h 22

Secondé par Réjean Soly

Adopté